

A Tet

Cote de référence	FR ANOM COL H 105
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H105/atet
Condamné en	1866
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	1442 / 913

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

